

DISCOURS

Prononcé le 29. Décembre 1714,

Par Monsieur MALET, premier Commis de M. Desmarets Contrôleur général des Finances, lorsqu'il fut reçu à la place de Monsieur de Turreil.

MESSIEURS,

Les grands hommes qui ont été parmi vous, ceux qu'on y voit encore, les différentes dignités dont vous êtes revêtus et qui répandent tant d'éclat sur la République des Lettres, les Couronnes de gloire qui brillent sur vos têtes, les savants discours qui ont été prononcés dans ce sanctuaire de l'éloquence ; ces murs même ; tout porte dans mon âme tant de respect, d'admiration et de surprise, que plus je connais le prix de vos bontés ; moins il me paraît possible d'y proportionner mes remerciements et de vous en marquer ma juste reconnaissance.

Agréez donc, MESSIEURS, l'aveu de ma faiblesse, elle redouble encore ma crainte pour la place que j'occupe, en me rappelant le souvenir de celui qui la remplissait avant moi. Que n'ai-je ici le fort de l'Illustre Académicien que vous venez d'entendre ? ce qu'il a dit de son prédécesseur vous fait voir que personne n'en pouvait, mieux que lui, réparer la perte. Il semble n'avoir renouvelé vos regrets que pour porter la consolation dans vos cœurs.

M. de Turreil était un de ces esprits naturels et cultivés, qui avec tous les ornements et toutes les recherches de l'art conservent les beautés et les traces de la nature ;

l'esprit qui brille de tous côtés dans ses écrits, et qu'il y jette pour ainsi dire avec profusion, semble quelquefois y effacer le mérite de l'étude et du travail ; mais aussi les langues originales qu'il possédait, son ardeur à transporter toute leur énergie dans la notre, qu'il s'était rendue propre par des singularités heureuses, les savantes remarques qu'il et joignait à ses fameuses traductions, le feu de ses expressions et l'inimitable variété de ses tours, rend à l'Art le triomphe que la nature semblait lui disputer.

Avec quel éclat tous ces talents ne parurent-ils pas à la Cour dans les différentes harangues qu'il y prononça en présentant le Dictionnaire de l'Académie ? Alors son éloquence comme un torrent, parut se déborder avec autant de rapidité que de noblesse, et porta dans ces esprits du premier ordre tant d'admiration qu'ils furent eux-mêmes embarrassés, à distinguer laquelle de ces harangues répondait le mieux à la majesté des personnes qui l'écoutaient, à la réputation de l'Orateur, ou à la dignité du corps dont il était la voix.

C'est le privilège des grands génies de lier commerce avec tous les siècles. M. de Turreil trouvant dans Demosthene la force, la fécondité, la véhémence, en un mot tous les caractères du sublime, et frappé par la conformité qui était entr'eux, en fit son favori d'étude. Ce Prince des Orateurs a-t-il rien perdu de sa noblesse et de son élévation dans les mains de M. de Turreil ? Ou plutôt quels nouveaux traits ce fidèle interprète n'a-t-il pas joints aux richesses de l'original.

Permettez-moi, MESSIEURS, de marquer ici la cause

qui m'a toujours paru nourrir la fameuse querelle entre les anciens et les modernes. Tout le monde convient que pour la décider, il faut se transporter dans les tems et dans les pays des anciens, prendre leurs mœurs, se familiariser même avec eux, avant que de porter un jugement sur leur mérite : mais le moyen de percer tant de siècles, de se dépouiller de ses propres habitudes pour en adopter d'autres, que l'éloignement a obscurcies, et a rendues bizarres ou sauvages ? Si quelqu'un ne prend foin de nous rendre présent ce que l'on admirait autrefois et ce que l'on admirera toujours, quand il fera montré tel qu'il était aux yeux d'Athene et de Rome ?

C'est, MESSIEURS, ce qu'a fait M. de Turreil à l'égard de Demosthene. Il est le premier qui nous ait fait sentir tout ce qu'il valait, et qui ait été tellement animé de son esprit qu'on peut dire que s'il eût vécu du tems de Philippe, ce serait lui qui aurait encouragé la Grèce, et fait trembler le Roi de Macédoine.

Mais il ne s'est pas contenté de rendre exactement son modèle dans ses écrits, il en a pris jusqu'aux mœurs, et aux sentiments. Ame droite et sincère, à l'épreuve de la crainte et de l'intérêt, fans autre plaisir que celui de l'amour des Lettres, fans autre ambition que, celle de remplir les devoirs d'une exacte probité. Sil n'eût pas comme l'Athénien des conquérants à réprimer et sa patrie à défendre, c'est l'effet du bonheur de son siècle qui n'a offert d'autre matière à son zèle que de soutenir la République des Lettres, et de contribuer par son travail à la gloire de sa patrie et à celle de son Roi.

Ces deux objets en effet font si importants au bien public, que l'incomparable Armand, en qui Dieu avait mis ses dons d'intelligence et de conseil dans le degré le plus éminent, regarda l'établissement de cette célèbre Académie, comme nécessaire à la gloire et au bonheur de l'État, ferme à soutenir les droits de son Prince, attentif à profiter des occasions et des tems, adroit à concilier les esprits, courageux à surmonter les obstacles, habile à prévenir les événements, infaillible dans ses entreprises ; après avoir affermi l'autorité royale contre la discorde et la rébellion, désarmé l'hérésie, franchi les Pyrénées, forcé les Alpes, humilié l'Autriche, affaibli l'Espagne, Armand se fit un devoir de former dans le sein de la Monarchie une République de savants.

Sa mémoire lui rappelait que jamais l'Empire Romain n'avait été plus florissant, que lorsqu'il avait joint la gloire des beaux arts à celle des armes : dans ces tems si avancés, où les Crassus, les Antoines, les Césars, les Pompées, que l'on voyait porter l'Aigle Romaine aux deux bouts de l'univers, étaient les mêmes qui triomphaient sur la Tribune et au Barreau par la politesse du langage et par la force de leurs discours.

Cette paisible émulation de gloire, où tout citoyen pouvait aspirer, fut un des plus fermes liens qui maintint la concorde et la liberté dans Rome : elle perdit l'une et l'autre quand l'amour des Sciences ne flatta plus les cœurs ; et de la maîtresse du monde, elle devint la proie de ses enfants et l'esclave de ses sujets.

Aussi le Cardinal de Richelieu ne se fut pas plutôt déclaré Chef de cet illustre corps, qu'on y vit entrer tout ce que la France avait alors de plus respectable par le génie et par le mérite ; et ne le voit-on pas encore aujourd'hui composé de tout ce que le Royaume offre de plus dignes objets à l'estime et à l'admiration publique ? La Religion, la Justice, la Noblesse, l'Armée, la Ville, la Cour, tout l'Etat se fait honneur d'y voir entrer ses Ministres, ses plus grands Magistrats, ses plus braves Officiers. Les Princes de l'Eglise et les Héros de la Guerre viennent s'y asseoir à côté des Poètes, des Historiens et des Orateurs ; les rangs n'y sont point distingués, ni par la pourpre, ni par l'épée ; le seul mérite personnel donne à chacun son titre de grandeur et d'élévation.

Un fi noble établissement demandait une fermeté pareille à celle de la Monarchie, et ce fut pour la lui procurer que le Chancelier Séguier, dont la sagesse égalait l'autorité, mit sa gloire à soutenir l'ouvrage favori d'Armand ; il enchérit même sur les foins et la tendresse du fondateur, il ne se contenta pas de soutenir l'Académie naissante, il lui donna sa maison pour asile ; et de la même main qui tenait les armes de la Justice, du même glaive qui lui servait à punir le crime, à défendre l'innocence et la vertu ; il chassait de la France la barbarie, l'ignorance, l'impolitesse et les autres vices de l'esprit, ennemis de la société.

La protection de l'Académie parut sur sa tête un titre fi beau, que nul autre après lui n'osa y prétendre ; il devint digne du choix et de l'adoption du Roi. Tous ces grands noms que les vertus politiques et guerrières ont acquis à S. M. bien loin d'être ternis par le mélange de ce titre, en

prirent un nouveau lustre qui rejaillit aussitôt sur les Muses, il se les rendit familières et domestiques, et leur ayant mis la balance en main, pour faire sur le langage de ses sujets, ce que fait Thémis sur leur conduite, il voulut que leur Tribunal fût établi près de son Trône et dans son propre Palais.

C'est de là, MESSIEURS, qu'avec un pouvoir absolu vous maintenez l'Empire de l'éloquence par la sévérité de vos lois, non seulement contre la licence et l'abus du peuple grossier ; mais encore contre l'invasion des Etrangers et des Barbares. Comme Paris est maintenant ce que Rome fut autrefois, l'abord de toutes les Nations ; vous appliquez votre vigilance à le préserver de la honte que Rome ne put éviter, d'avoir vu d'abord sa langue étendue aussi loin que ses conquêtes, et de la voir enfin corrompue par le commerce des Peuples qu'elle avait vaincus ou polices.

Par vos foins le siècle de Louis LE GRAND n'aura point le triste avantage, d'avoir comme le siècle d'Auguste emporté du monde avec lui la pureté du langage et la perfection beaux arts.

Ces deux Règnes si souvent comparez l'un à l'autre ont à la vérité de grands rapports ; mais en même tems de grandes différences. Tous deux traversés dans leur commencement, tous deux célèbres par les triomphes, féconds en événements, difficiles par la nécessité des guerres, recommandables par le rétablissement des Lois, signalés par les exemples de modération, couronnez enfin par une paix universelle, glorieuse et capable de faire oublier tout ce qu'elle avait coûté ; mais où le parallèle finit et où la supériorité du Roi commence, MESSIEURS, c'est

qu'Auguste né Citoyen et feulement héritier de l'usurpation de César n'eût à vaincre que les restes de Pharsale, et les Peuples énervez de l'Egypte ; au lieu que Louis LE GAND a défendu sa Couronne et celle de ses enfants contre les plus belliqueuses Nations de la terre, et a contraint jusqu'à la fortune de rendre justice à ses droits. La politique engagea Auguste à établir l'ordre dans son Empire, la bonté paternelle du Roi l'applique chaque jour à assurer de plus en plus l'état de chacun de ses sujets, et à rétablir dans ses finances l'ordre que les dépenses immenses de la Guerre y avoient depuis long-tems interrompu ; et fi le sage et fidèle Ministre qui travaille à lui en fournir les moyens, a su par sa capacité soutenir le poids des tems les plus difficiles, ce qui a certainement déterminé les Ennemis à faire la Paix ; que ne devons-nous pas espérer présentement de l'étendue de ses connaissances et de la certitude de ses vues ? La clémence d'Auguste fut tardive, et le mérite n'en fut relevé que par l'horreur des proscriptions ; celle du Roi ne s'est point fait attendre, elle a commencé avec son Règne ; et fi le malheur des tems l'a quelquefois contraint à demander à ses Sujets des secours onéreux, ce n'a jamais été que pour leur épargner de plus grands maux ; c'est de toutes les disgrâces qu'il a essuyé celle qu'il a le plus vivement ressentie.

Faut-il donc s'étonner que Dieu fasse régner sa postérité fous ses yeux, et qu'il prolonge ses jours au-delà de ceux d'Auguste qui se vit éteindre tout entier ? Il a passé déjà près d'un siècle sur le Trône, ce serait assez pour sa gloire ; mais le Ciel lui réserva-t-il les jours des premiers Habitants du monde, ils seraient encore trop abrégés pour nous.